RÈGLEMENT INTÉRIEUR

INFORMATIONS GÉNÉRALES

a. La direction académique de l'Institut Cervantes d'Alger est la seule habilitée à fixer les dates des périodes d'inscriptions, les horaires des cours, la désignation des professeurs dans chaque groupe, ainsi qu'un éventuel pourcentage de réduction sur le tarif des cours.

b. Les usagers s'engagent à fournir les informations réelles sur leurs données personnelles pour l'inscription, ainsi que de les tenir à jour à tout moment.

c. Les élèves doivent assister obligatoirement à 80% des cours.

d. **Il est strictement interdit d'utiliser le téléphone portable en classe**, sauf autorisation du professeur dans le cadre des activités du cours.

INSCRIPTIONS

a. Le paiement des inscriptions pour les cours de langue espagnole se fait par virement bancaire ou en espèces par la personne concernée ou par un tiers. Le paiement des inscriptions en espèces est soumis à une prise de **r**endez-Vous via le site internet : **https://tmfy.io/add1d26**

b. Après la réception du paiement sur le compte bancaire de l'Institut Cervantes d'Alger, un justificatif d'inscription sera remis à l'élève. Ce dernier doit être conservé.

c. Le renouvellement de l'inscription s'effectue après obtention des résultats du niveau précédent. Cette dernière n'est pas renouvelée automatiquement. En aucun cas, les places ne seront réservées aux élèves des niveaux précédents. Les places seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Lorsque les places d'un groupe sont complètes, d'autres options disponibles seront proposées, ou bien l'élève sera placé sur une liste d'attente pour le niveau et l'horaire demandés.

CHANGEMENT DE GROUPE ET REMBOURSEMENT

a. Le dernier délai pour demander un changement de groupe ou un remboursement des frais d'inscription est de **5 jours avant la date du premier cours**. Cette demandedoit être transmise par courrier électronique à: **cenarg@cervantes.es** et **acarg@cervantes.es** , et elle est conditionnée par l'approbation de la direction académique de l'Institut Cervantes d'Alger. **Passé le délai de 5 jours, aucune demande de remboursement ni changement de groupe ne sera prise en considération.**

b. Toute somme dépassant les 700 dzd en plus du montant initial de l'inscription payée par virement bancaire, sera remboursée en espèces et ce, avant le 15/07 de l'année suivant la date de l'inscription. Une fois le délai dépassé, aucun remboursement ne sera accordé**.**

TEST DE NIVEAU

Un nouvel élève ayant des connaissances en langue espagnole doit obligatoirement passer un test de niveau avant de s'inscrire. Il doit prendre un rendez-vous sur : **https://tmfy.io/add1d26**. Le prix du test de niveau est de **700 DA**. Ce montant sera déduit du prix du cours lors de l'inscription.

CONDITIONS GÉNÉRALES

a. Les données personnelles fournies par l'usager, conformément aux dispositions de la loi 15/1999 du 13 décembre sur la protection des données à caractère personnel, seront incorporées à un fichier appartenant à l'Instituto Cervantes, afin de gérer correctement la relation commerciale, ainsi que pour informer des nouveautés, produits, ou services, tant par des moyens physiques qu'électroniques. Le client peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition au traitement, à l'utilisation et à la cession de ses données en envoyant sa demande par courrier électronique à lopd@cervantes.es, par courrier à l'Institut Cervantes (C/ Alcalá, n.º 49, Madrid 28014) ou en personne au Registre de l'Instituto Cervantes à Madrid à l'adresse indiquée.

b. Lorsque l'usager est mineur, il ne peut fournir ses données personnelles pour l'enregistrement ou l'inscription, qu'avec le consentement préalable de ses tuteurs légaux, qui doivent fournir eux-mêmes les données du mineur. Ils doivent aussi remettre une copie de leurs documents d'identité ainsi que de signer le présent document, en tant que responsables du mineur.

c. Ledit document, autorise le mineur à accéder aux services de l'Institut Cervantes d'Alger (salles de cours et bibliothèque). Les tuteurs légaux du mineur sont responsables de toute défaillance de comportement ou de dégradation de supports de l'Institut Cervantes d'Alger, ainsi que de dommage, perte ou de réclamation de prêts dans la bibliothèque. Ils autorisent, de ce fait, l'envoi par courrier électronique de toute réclamation concernant le mineur. L'Institut Cervantes d'Alger décline toute responsabilité quant au contenu des documents empruntés par le mineur à la bibliothèque.

d. L'Institut Cervantes d'Alger se réserve le droit d'annuler ou de changer la modalité d'un cours présentiel en cours par vidéoconférence, si les circonstances l'exigent.

e. Les usagers de l'Institut Cervantes d'Alger sont priés de se conformer au contrôle de sécurité d'usage, et de respecter les consignes de sécurité émises par le personnel du centre. L'Institut Cervantes d'Alger se réserve le droit de refuser l'accès à ses installations à toute personne ne respectant pas ce règlement**.**

Nom, prénom, et signature du tuteur légal du mineur:	